

Quelque temps après, le très honorable Thibaudeau Rinfret, Juge en chef de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du Trône,

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre que—

“C'est le désir du très honorable Député du Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.”

La Chambre des communes étant venue,

Le Greffier lit comme suit les titres des bills à sanctionner:

Loi modifiant la Loi des enquêtes sur les coalitions.

Loi modifiant la Loi de 1939 sur l'assistance à l'agriculture des Prairies.

Loi pourvoyant aux privilèges et immunités relatifs à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.

Loi modifiant la Loi des travaux publics.

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills ont reçu la sanction royale:

“Au nom de Sa Majesté, le très honorable Député du Gouverneur général sanctionne ces bills.”

Il a plu au très honorable Député du Gouverneur général de proroger la quatrième session du vingt et unième Parlement du Canada par le discours suivant:

*Honorables membres du Sénat,*

*Membres de la Chambre des communes,*

La population du Canada s'est grandement réjouie du rétablissement rapide et constant du Roi. Le voyage à travers notre pays de Leurs Altesses royales, la princesse Élisabeth et le duc d'Édimbourg, a fourni à la population du Canada l'occasion de manifester, dans un témoignage universel et sincère, son attachement à la Couronne et à la famille royale.

Pendant toute la session, mes Ministres ont continué d'accorder une attention constante à la politique visant à assurer, par l'établissement d'une paix réelle et durable, la sécurité de notre pays en collaboration avec les autres peuples épris de paix.

Pour résister à l'agression en Corée et pour dissuader toute agression ailleurs, les forces armées de notre pays, alliées aux contingents mis à la disposition des Nations Unies par d'autres États, s'acquittent de leur tâche en terre coréenne avec bravoure et honneur. Entre temps, des négociations en vue d'amener une cessation d'armes ont été engagées et se poursuivent.

On a envoyé en Europe des éléments de notre armée et de notre aviation; ils y feront partie des forces unifiées que commande le général Eisenhower.